



Conseil fiscal

Meilleur accès pour les propriétaires d'entreprise

Le saviez-vous?

Vous pouvez accéder à une plus grande quantité de vos renseignements fiscaux à même votre ordinateur. De récentes améliorations apportées à Mon dossier d'entreprise simplifient les activités liées aux impôts et aux taxes des propriétaires uniques, des associés, des administrateurs et des dirigeants.

Maintenant, à titre de propriétaire d'entreprise, vous pouvez :

- produire en ligne une déclaration de taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) sans code d'accès Web;
- voir les transactions du compte et les exigences de versement pour votre ou vos comptes de retenues sur la paie;
- voir les renseignements bancaires relatifs au dépôt direct de tous vos comptes d'entreprise;
- voir votre ou vos noms commerciaux et en faire la mise à jour;
- accéder à divers renseignements sur la TPS/TVH, la paie et le compte d'impôt sur le revenu des sociétés.

Planifiez-vous payer un solde dû pour votre compte de TPS/TVH, d'impôt sur le revenu des sociétés ou de taxe d'accise? Vérifiez en ligne votre solde de compte actuel ou calculez un montant exigible à une date ultérieure, y compris les intérêts accumulés.

Vous pouvez même autoriser vos employés et représentants à obtenir l'accès en ligne aux renseignements de vos comptes d'entreprise.

Aidons à laisser une empreinte écologique durable en réduisant la consommation de papier. Pour en savoir plus sur la liste croissante des services offerts dans Mon dossier d'entreprise, visitez le www.arc.gc.ca/mondossierentreprise.

